

Recrutement d'un agent recenseur

En vue du recensement de la population 2022 qui se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022, la commune de Faux-la-Montagne recrute un agent recenseur en contrat à durée déterminée.

Après 2 demi-journées de formation (dès le 7 janvier 2022 à Neuvic-Entier (87)), l'agent recenseur :

- *Effectuera la tournée de reconnaissance : repérera l'ensemble des adresses de la commune et les fera valider par son coordonnateur avant le début de la collecte,
- *Sera chargé de distribuer et collecter les questionnaires à compléter par les habitants,
- *Suivra l'avancement de la collecte et notamment les réponses par internet,
- *Pour les réponses papier, récupérera les questionnaires papier complétés par les habitants dans les délais impartis,
- *Devra vérifier, classer, numéroter et comptabiliser les questionnaires recueillis conformément aux instructions de l'INSEE,
- *Relancera, avec l'aide du coordonnateur communal, les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les détails impartis,
- *Se rendra disponible : la durée de la collecte étant strictement limitée, l'agent recenseur doit contacter l'ensemble des habitants de la commune dans des délais très courts. Pour cela, il doit être en capacité de se rendre dans toutes les adresses à différentes heures de la journée du lundi au samedi,
- *Utilisera un téléphone portable personnel,
- *Restituera en fin de collecte l'ensemble des documents

Qualités requises :

Capacité relationnelle (convaincre, rassurer, aider),
Courtoisie, moralité, neutralité et discrétion,
Bonne connaissance du territoire de Faux-la-Montagne
Bonnes notions d'organisation, de méthode, de rigueur et ténacité,
Enfin ne pas être phobique de l'informatique !

Il n'y a pas d'horaires fixes. Prévoir des horaires de disponibilité le soir et le week-end. Permis B + véhicule.

Rémunération :

Rémunération sur la base du SMIC/Congés payés et prime précarité + frais de déplacements et frais annexes liés à l'activité.

Envoyer CV et lettre de motivation **jusqu'au 22 décembre 2021** à 17h00 à Mairie de Faux-la-Montagne – Le Bourg – 23 340 FAUX-LA-MONTAGNE – Mail : mairie@fauxlamontagne.fr - Tel : 05.55.67.92.15. N'hésitez pas à passer à la mairie pour rencontrer la coordinatrice et discuter de la mission .